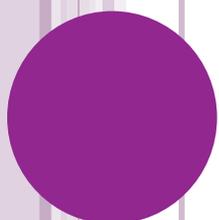


**PLAN DE LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES
SEXUELLES, SEXISTES ET
DISCRIMINANTES
2025-2028**



EDITORIAL

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles constitue aujourd'hui une priorité incontournable pour notre fédération. Si des avancées notables ont été réalisées ces dernières années, l'actualité rappelle avec force que ces comportements persistent dans la société et que le milieu sportif n'est pas épargné.

Ces violences peuvent survenir à tous les niveaux de pratique et concerner l'ensemble des acteurs du sport : mineurs comme majeurs, pratiquants, éducateurs, dirigeants ou bénévoles, que ce soit dans le cadre du loisir ou de la compétition de haut niveau.

En tant que mouvement sportif, il est de notre responsabilité collective de créer un environnement sûr et bienveillant, où chaque victime est écoutée, soutenue et protégée, et où la prévention permet de réduire durablement ces situations inacceptables.

À travers ce plan fédéral, structuré en trois axes principaux, nous affirmons notre volonté d'informer, de sensibiliser et de mobiliser l'ensemble de nos licenciés et structures, afin d'ancrer une culture de vigilance et de respect qui garantisse à toutes et à tous une pratique sportive sans violences.

Didier PASCAL,
Président Fédéral



INTRODUCTION

De manière générale, le plan de Lutte contre les Violences Sexuelles, Sexistes et Discriminantes sera structuré autour de 3 axes bien identifiés :

- 1. L'information,
- 2. La Prévention,
- 3. La réaction.

Ce plan sera diffusé à l'ensemble de nos structures, et chaque structure pourra ainsi à son échelon relayer et répéter les informations à nos licenciés. Ces informations seront renouvelées et enrichies chaque année.

La Prévention passera par l'intervention d'une association spécialisée sur ce sujet : Colosse aux Pieds d'Argiles.

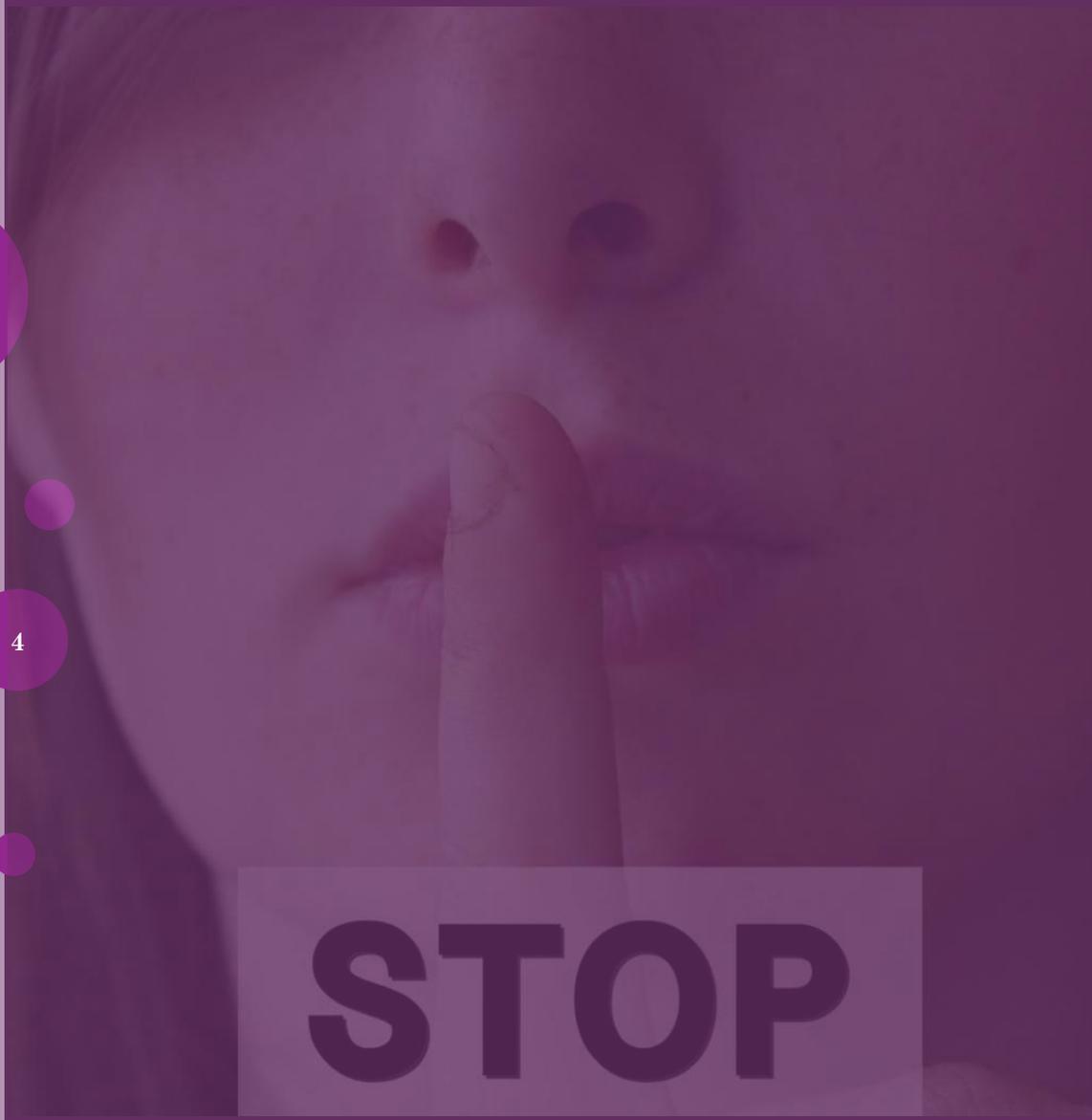
Enfin, la réaction interviendra dès lors que des signes ou alertes seront détectés afin d'agir le plus rapidement possible.

Le plan s'organisera autour de 3 grands axes :

- l'information
 - Le Sexisme
 - Les Violences à caractère Sexuel
 - La Discrimination
 - Diffusion
- La prévention
 - Au niveau national
 - Au niveau régional et départemental
- La réaction
 - Dans le cadre de la Convention Colosse aux Pieds d'Argile
 - Dans le cadre de la délégation avec le Ministère chargé des Sports
 - Aides extérieures

AXE 1

L'INFORMATION



4

STOP

L'INFORMATION

Il est important, dans un premier temps, de prendre le temps de définir et différencier ce que sont les violences sexuelles, sexistes et discriminantes. Il y a, en effet, trop souvent une confusion entre ces différentes notions.

I. Le Sexisme :

Le sexisme est une idéologie qui repose sur l'idée que les femmes sont inférieures aux hommes. Ses manifestations sont très diverses : des formes à l'apparence anodines (stéréotypes, « blagues », remarques) jusqu'aux plus graves (discriminations, violences, meurtre).

C'est le principal obstacle à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Le sexisme s'appuie sur des stéréotypes de sexe, représentations schématiques et globalisantes qui attribuent des qualités et caractéristiques supposées « naturelles » aux filles/femmes, aux garçons/hommes, et légitiment des rôles de sexe hiérarchisés. Le sexisme établit ainsi un rapport hiérarchique entre les sexes qui permet de justifier des différences de comportements, de droits et d'obligations entre les filles/femmes et les garçons/hommes.

Lorsque le sexisme se manifeste par le biais des outils numériques (internet, réseaux sociaux, SMS), on parle de cybersexisme.

L'INFORMATION

II. Les Violences à caractère sexuel :

Les violences à caractère sexuel recouvrent les situations dans lesquelles une personne impose à autrui un ou des comportements, un ou des propos (oral ou écrit) à caractère sexuel. En d'autres termes, ils sont subis et non désirés par la victime. Elles sont l'expression de la volonté de pouvoir de l'auteur sur la victime.

Ces violences peuvent prendre diverses formes : les propos sexistes, le harcèlement sexuel, l'exhibitionnisme, l'outrage sexiste, le chantage, les menaces, les messages ou images pornographiques et même l'utilisation de la force, du baiser forcé aux attouchements jusqu'aux agressions sexuelles et au viol en passant par l'administration de substances nuisibles, l'exploitation sexuelle d'autrui...

Ces comportements sont sévèrement réprimés par la loi. Ils résultent de rapports de domination et nient les droits fondamentaux de la personne humaine, en particulier la liberté et le respect de l'intégrité physique et psychique.

L'INFORMATION

III. La Discrimination :

Une discrimination est une différence de traitement fondée sur un critère interdit par la loi et qui relève d'une situation visée par la loi.

Discriminer des individus consiste à défavoriser une personne sur la base d'une caractéristique qui lui est attribuée et constitue donc une atteinte au principe d'égalité.

Pour qu'une discrimination soit constituée juridiquement, trois éléments doivent être réunis : un traitement

- défavorable d'une personne par rapport à une autre, placée dans une situation comparable ;
- en lien avec un critère visé par la loi (ex: le sexe, l'origine) ;
- dans un domaine prévu par la loi (ex : le sport, l'emploi).

À ce jour, la loi reconnaît plus de 25 critères de discrimination. Ainsi, défavoriser une personne en raison de ses origines, son sexe, son âge, son handicap, ses opinions... est interdit par la loi et par les conventions internationales auxquelles adhère la France.

L'INFORMATION

IV. Diffusion :

La Fédération informera largement ses licenciés sur la Lutte contre les Violences Sexuelles, Sexistes et Discriminantes en diffusant chaque année aux nouveaux et anciens clubs:

- ce plan de Lutte contre les Violences Sexuelles, Sexistes et Discriminantes,
- le Petit Guide juridique du Ministère chargé des Sports « Mieux connaître les conséquences d'une incivilité, d'une violence et d'une discrimination dans le champ du sport »,
- des affiches et flyers,
- le « guide pratique de l'encadrant » de l'association Colosse aux Pieds d'Argile,
- la plaquette « Prévenir les violences sexuelles dans le sport »,
- le nom du référent « Lutte contre les Violences Sexuelles » de la Fédération

Un espace dédié à la Lutte contre les Violences Sexuelles, Sexistes et Discriminantes sera également créé sur le site fédéral à cet effet : <http://www.fftwirling.fr/>.

AXE 2

LA PRÉVENTION

SPORTIVE
OUI
VICTIME
NON.



Victimes de
violences sexuelles
dans le sport
Appelez le
08 VICTIMES
08 842 846 37
Coût d'un appel local, 7 jours sur 7, de 9h à 21h

LA PRÉVENTION

I. Au niveau national

Lors du mandat 2025-2028, la Fédération mettra en place lors d'une Assemblée Générale une action de prévention auprès de ses clubs et organes déconcentrés en faisant intervenir l'association « Colosse aux Pieds d'Argile ».

Cette dernière sensibilisera les licenciés sur :

- Les risques d'agressions sexuelles,
- Les risques de pédocriminalité,
- Les risques de bizutage.

Elle leur fournira à cette occasion un kit de communication destiné aux licenciés des clubs présents.

La Fédération s'engage aussi, à destination de tous les clubs :

- À inclure sur son site un lien pour accéder au site de l'association Colosse aux Pieds d'Argile,
- À tout faire pour labelliser ses organes déconcentrés,
- À distribuer les éléments du pack de présentation de l'association Colosse aux Pieds d'Argile.
- À contrôler l'honorabilité des dirigeants et encadrants,
- À inclure dans ses formations un module éthique et intégrité.

LA PRÉVENTION

II. Au niveau régional et départemental

Lors du mandat 2025-2028, la Fédération prendra en charge une intervention annuelle au sein de chaque Comité régional en faisant intervenir l'association Colosse aux Pieds d'Argile.

Cette dernière sensibilisera les licenciés sur :

- Les risques d'agressions sexuelles,
- Les risques de pédocriminalité,
- Les risques de bizutage.

Elle leur fournira à cette occasion :

- Un guide des Colosses aux Pieds d'Argile,
- Un guide encadrant,
- Une affiche « Les consignes du Colosse aux Pieds d'Argile »
- Une charte de bonne conduite,
- Une convention du Colosse aux Pieds d'Argiles,
- Une fiche de renseignements.

LES VIOLENCES SEXUELLES
NE DOIVENT PAS RESTER
AUX VESTIAIRES...
PARLEZ-EN !

AXE 3

12

LA RÉACTION



LA RÉACTION

I. Dans le cadre de la Convention Colosse aux Pieds d'Argile

La Fédération, par le biais de son référent, s'engage à informer l'Association Colosse aux Pieds d'Argile, par le biais d'une fiche navette, de tout signalement en cas de suspicion ou de cas avéré (voir ci-dessous).

La Fédération s'engage à nommer une personne « ressources » qui s'engagera à respecter la plus stricte confidentialité des échanges sur toutes les affaires.

Le référent fédéral est Géraldine GARRIC, Membre du Bureau et du Comité Directeur fédéral. Elle est disponible par mail à toute heure (geraldine.garric@ffstb.fr).



39 Avenue de la Liberté
40990 Saint-Paul-lès-Dax
Tel : 05 58 97 85 23
07 50 85 47 10
N°W401004386

FICHE DE RECUEIL

- Situation préoccupante
- Signalement

LA RÉACTION

II. Dans le cadre de la délégation avec le Ministère chargé des Sports

Si des actes de violence à caractère sexuel sont portés à la connaissance de la Fédération par la victime ou par une personne à qui la victime s'est confiée, la Fédération s'engage à :

- saisir immédiatement le procureur de la République sur la base de l'article 40 du code de procédure pénale (CPP) via un signalement ;
- engager une procédure administrative via les services territoriaux de l'Etat afin de vérifier la réalité des faits ;
- informer la Direction des Sports du Ministère chargé des Sports des procédures engagées à l'adresse suivante :

signal-sports@sports.gouv.fr

LA RÉACTION

III. Aides extérieurs

Afin d'accompagner au mieux les victimes, la Fédération s'engage à leur communiquer l'ensemble des dispositifs mis en place pour l'aider :

EN SITUATION D'URGENCE, APPELER LE 17

ou **APPELER LE 114** - Numéro national pour les appels d'urgence en France métropolitaine accessible aux personnes qui ont des difficultés à entendre ou à parler (personnes sourdes, malentendantes, aphasiques, dysphasiques).

VICTIMES MINEUR(E)S

- Le **119** « Enfance en Danger » (7j/7 - 24h/24 - Gratuit) - www.allo119.gouv.fr
- Le **30 20** « Non au harcèlement » (N° vert ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h sauf les jours fériés)
<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>

Si le harcèlement a lieu sur internet : N° vert « NET ÉCOUTE » : 0800 200 000
- Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h.

VICTIMES MAJEUR(E)S

- **3919** « Violences Femmes Info » - numéro d'écoute national gratuit et anonyme, pour les femmes victimes de violences
- Site gouvernemental - Arrêtons les violences
<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
- Le portail de signalement gratuit, anonyme et disponible 24h/24 du ministère de l'Intérieur : <https://www.service-public.fr/cmi>

LA RÉACTION

III. Aides extérieurs

ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS AUX VICTIMES

- France Victimes
Tél. : **116 006** N° national d'aide aux victimes (7j/7 – 9h-19h + messagerie interactive permet de laisser ses coordonnées – Gratuit).
- Association Colosse aux Pieds d'Argile
Tél. : **07 50 85 47 10** - E-mail : colosseauxpiedsdargile@gmail.com
Site : <http://www.colosseauxpiedsdargile.org/contact/>
- Association La Voix De l'Enfant - Tél. : **01 56 96 03 00**
E-mail : info@lavoixdelenfant.org - Site : <http://www.lavoixdelenfant.org>
- Association Les Papillons - Tél. : **06 33 53 69 74**
Site et contact : <https://www.associationlespapillons.org/contact>
- Comité Éthique et Sport - Tél. : **06 14 42 01 74**
Site et contact : <http://www.ethiqueetsport.com/contact/>
- Le Comité National Contre le Bizutage - Tél. : **06 07 45 26 11** ou **06 82 81 40 70**
Site : <http://www.contrelebizutage.fr/contact.php>
- L'enfant bleu - Enfance maltraitée
Tél. : **01 56 56 62 62** - E-mail : renseignements@enfantbleu.org

VIOLENCES SEXUELLES

LA FIN
DE L'OMERTÀ

17

MESURE DU PLAN

GRILLE DE LECTURE

MESURE DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES, SEXISTES ET DISCRIMINANTES

I. Grille de lecture information

A la fin du mandat, le plan de Lutte contre les Violences Sexuelles, Sexistes et Discriminantes et ses différentes composantes devra être évalué afin d'en évaluer son efficacité et son opportunité.

Chaque indicateur sera donc traduit dans la grille suivante :

<u>Actions</u>	<u>Atteint</u>	<u>Non atteint</u>
L'information		
Diffusion du plan chaque année aux organes déconcentrés et clubs	Envoi par mail ou déposé sur le site Fédéral	Aucune information
Diffusion des kits de communication chaque année aux structures	Envoi par mail ou déposé sur le site Fédéral	Aucune information
Diffusion du nom et contact du Référent LVS	Envoi par mail ou déposé sur le site Fédéral	Aucune information

MESURE DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES, SEXISTES ET DISCRIMINANTES

II. Grille de lecture prévention

<u>Actions</u>	<u>Atteint</u>	<u>Non atteint</u>
La Prévention		
Intervention de Colosse au Pieds d'Argile lors d'un congrès fédéral	Une intervention lors du mandat en congrès	Aucune intervention
Intervention de Colosse au Pieds d'Argile dans les Comités régionaux	75% des Comités régionaux avec une intervention	Moins de 75% des Comités régionaux avec une intervention

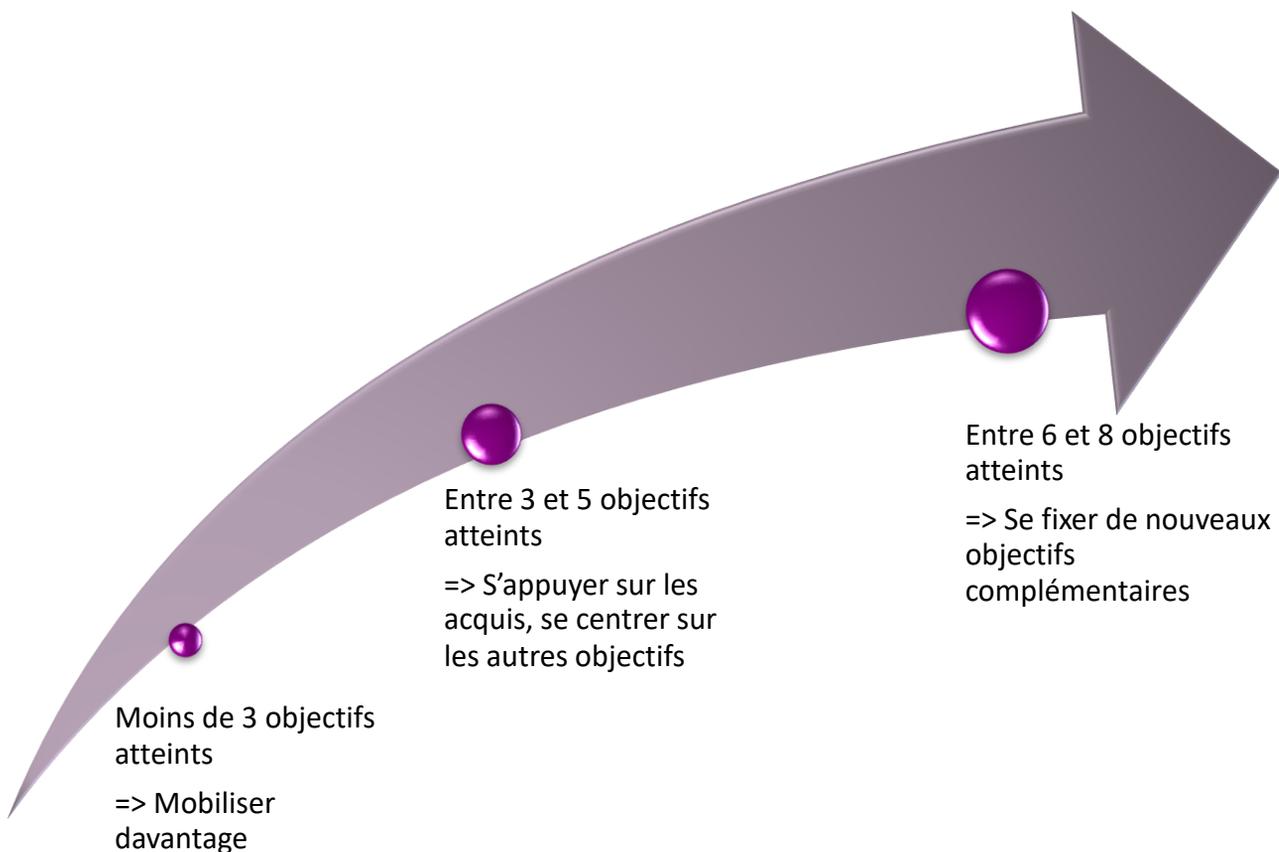
MESURE DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES, SEXISTES ET DISCRIMINANTES

III. Grille de lecture prévention

<u>Actions</u>	<u>Atteint</u>	<u>Non atteint</u>
La Réaction		
Envoyer une fiche navette à Colosse aux Pieds d'Argile	Une intervention lors du mandat en congrès	Aucune intervention
Contacteur la cellule Signal Sport	75% des Ligues avec une intervention	Moins de 75% des Comité régionaux avec une intervention
Diffusion des aides extérieures chaque année aux structures	Envoi par mail ou déposé sur le site Fédéral	Aucune information

MESURE DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES, SEXISTES ET DISCRIMINANTES

IV. Evaluation de la grille





BILAN 2021-2025

BILAN PLAN 2021-2025

<u>Actions</u>	<u>Résultat</u>
L'information	
Diffusion du plan chaque année aux organes déconcentrés et clubs	✓
Diffusion des kits de communication chaque année aux structures	✓
Diffusion du nom et contact du Référent LVS	✓

La Prévention	
Intervention de Colosse au Pieds d'Argile lors d'un congrès fédéral	✓
Intervention de Colosse au Pieds d'Argile dans les Ligues	✗

La Réaction	
Envoyer une fiche navette à Colosse aux Pieds d'Argile	✓
Contacteur la cellule Signal Sport	✓
Diffusion des aides extérieures chaque année aux structures	✓